

<https://www.snetap-fsu.fr/IAE-IPEF-statuts.html>



IAE, IPEF : statuts

- Métiers - Ingénieur.e IAE IPEF - Statuts (titulaire, contractuel) -

Date de mise en ligne : samedi 1er septembre 2018

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts

[Décret n° 2009-1106 du 10 septembre 2009 portant statut particulier du corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts](#)

Devenir IPEF : [Arrêté du 3 décembre 2009 fixant les modalités d'organisation, la nature et le programme des épreuves des concours d'ingénieurs-élèves des ponts, des eaux et des forêts, du concours externe sur titres et travaux et du concours interne à caractère professionnel pour le recrutement dans le corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts](#)

Ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement

[Décret n°2006-8 du 4 janvier 2006 relatif au statut particulier du corps des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement.](#)

[Arrêté du 16 février 2018 fixant la répartition des recrutements entre l'examen professionnel et la liste d'aptitude pris en application de l'article 6 du décret n° 2006-8 du 4 janvier 2006 relatif au statut particulier du corps des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement](#)